

*Questions orales*

## LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, selon le ministre, les Canadiens peuvent-ils vraiment croire que la culture ne fera pas l'objet des négociations? Ne seraient-ils pas en droit de penser que le gouvernement est encore une fois revenu sur sa politique?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je répondrai non.

\* \* \*

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

## LES ITINÉRAIRES RURAUX DE LIVRAISON DU COURRIER

**M. Lee Clark (Brandon—Souris):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations et du ministre chargé de la Société canadienne des postes. Le secrétaire parlementaire n'ignore pas que cette société évalue actuellement une centaine d'itinéraires postaux qu'elle songe à supprimer, dont quatre se trouvent dans ma propre circonscription. Sur quels critères se fonde-t-elle pour supprimer tel ou tel itinéraire et quelles garanties ont les Canadiens qu'ils ne seront pas victimes de discrimination simplement parce qu'il est plus facile d'annuler les itinéraires ruraux que les itinéraires urbains?

**M. Bill Domm (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada):** Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à assurer le député de Brandon—Souris que la Société canadienne des postes travaille aux termes d'un mandat que deux gouvernements ont convenu de lui confier. Ce mandat est d'atteindre l'autonomie. Pour ce faire, il lui faut donc parfois revoir ses opérations, opérations que nous laissons à sa discrétion, et utiliser les moyens dont elle dispose pour devenir autonome en tant que société d'État, ce dont nous avons tous convenu en 1981. Bref, je rappelle au député que le déficit de la Société canadienne des postes, selon son président, Don Lander, est tombé à 200 millions de dollars.

\* \* \*

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

## PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ÉTHIOPIE

**M. le Président:** Je me permets d'attirer l'attention des députés sur la présence à notre tribune de Son Excellence M. Goshu Wolde, ministre des Affaires étrangères de l'Éthiopie.

**Des voix:** Bravo!

## PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU TRÈS HONORABLE ROLAND MICHENER

**M. le Président:** Je signale également aux députés la présence du très honorable Roland Michener.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

## LES CHEMINS DE FER

## LES ATELIERS DU CN À MONCTON—ON DEMANDE À QUEL STADE EN EST L'ENQUÊTE

**M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre des Transports.

[Traduction]

Le ministre a répondu à beaucoup de mes questions au sujet des ateliers du CN à Moncton en mentionnant l'étude interne en cours. Le secrétaire parlementaire peut-il faire savoir à la Chambre où en est cette étude? Combien de temps faudra-t-il avant qu'elle ne soit terminée? Le ministre sait-il déjà quelle en est la teneur?

**M. J. M. Forrestall (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Monsieur le Président, le ministre des Transports espère être saisi de cette étude avant la fin du mois.

## L'ANNONCE DE MISES À PIED

**M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent):** Monsieur le Président, est-ce que les 105 mises à pied annoncées vendredi dernier par le CN sont le résultat de cette étude interne? Peut-on s'attendre à d'autres mises à pied? Nous ne pouvons pas en accepter beaucoup plus.

**M. J. M. Forrestall (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Monsieur le Président, je crois que le député sait, comme d'ailleurs la plupart des députés, qu'il s'agit là d'une mesure décidée par les Chemins de fer nationaux du Canada. On a confié un mandat à cet organisme et il s'en acquitte. Un examen de la situation est actuellement en cours et le ministre devrait en connaître les résultats avant la fin du mois. Je crois pouvoir confirmer au député qu'il n'y aura pas d'autres mises à pied pour le moment.

\* \* \*

## LA FONCTION PUBLIQUE

## LES ÉQUIPAGES DE NAVIRES—LES ÉCHELLES DE TRAITEMENT RÉGIONALES

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Monsieur le Président, j'ai une question à l'intention du président du Conseil du Trésor à propos du conflit de travail avec les équipages de navires du gouvernement fédéral. Le ministre accepte-t-il le principe de la parité salariale pour les travailleurs des diverses parties du pays effectuant le même travail? Dans l'affirmative, nous dira-t-il pourquoi il pénalise encore les équipages de navires du gouvernement fédéral dans la région de l'Atlantique en refusant de leur accorder la même rémunération qu'aux équipages de navires de l'Ouest?